



ORDRE DU JOUR 8 septembre 2023

Présents : Bruno Benedictus, Chantal Lavisse, Jean-Luc Tisseuil, Philippe Roy, Marc Blondeau, Jean-François Renoux, Bernard Baray, Hubert Plateaux, Sylvie Le Bour

Excusé : Laurent Dufort, Sylvain Rabaté

1) TRÉSORERIE ET SECRÉTARIAT

Le travail de relance fait pendant l'été a porté ses fruits et on est pratiquement à jour des cotisations dues. Merci à Chantal

Merci Chantal pour les certificats de jauges des bateaux clubs. Les propriétaires doivent faire la demande eux-mêmes pour pouvoir régater.

Comparatif budget / réalisation. Le budget est tenu. Merci à notre trésorier.

Nous avons reçu une subvention de 1500 € de l'ANS pour la VRC qui finance l'achat des bateaux et télécommandes.

Nous devons justifier en 2024 l'emploi de cette subvention en apportant les justificatifs des dépenses engagées dans ce projet. Factures, temps de travail par bénévoles...

Il convient aussi de faire figurer le logo ANS pour toute communication de l'activité VRC.

Nouveaux membres 2023 :

- AOUANI Samia
- AURIAC Loïc
- BENNACEUR Houari
- BOUGUYON Antoine
- BRANDON Gilles (et Évelyne ??? envisager une cotisation de couple)
- GUEDJ Franck
- HECKER Jean-Xavier
- PICCO Adrien

Ces arrivées compensent les départs 2022/2023 mais il faut s'assurer que ces nouveaux membres restent... et continuer à attirer du monde. Notre effectif est de 50 membres.

Il faut encourager les non-licenciés à profiter de la primo-licence (prise maintenant, elle est valide jusqu'en décembre 2024).

2) LES TRAVAUX

Le local Entrepôt / VRC est bien avancé. L'électricité est terminée. Installation aux normes. Pose d'un convecteur offert par notre trésorier.

Côté atelier, nous avons acheté un bel établi (120 euros) qui nous permettra de bricoler à l'abri.

Merci à Bernard pour tout le temps passé.

NB. Le ballon d'eau chaude (offert et installé par Éric Louveau) a été mis sur off pendant l'été où il n'est pas utilisé pour économiser l'électricité.

Mais il reste du travail et nous comptons sur l'aide de tous...

Reste à faire :

- Peintures des huisseries et fenêtres (la peinture est achetée) (Clotilde s'est proposée...)
- Déménagement des 3 armoires noires situées dans le hangar
- Installation des outillages pour l'établi
- Outils à récupérer dans le bureau pour faire de la place et centraliser l'outillage
- Serrures
- Rangement du local moteurs / mâts pour dégager de la place et vider le chalet qui ne doit contenir que les voiles / écoutes, safrans, barres, des bateaux clubs.

- Chape pour les éléments de cuisine qui ont été démontés.

Autres travaux décidés lors du dernier CD :

Réparation de la coque de la sécu, résine et gel coat, grand merci à Marc Blondeau, président une fois, président toujours !

Décapage et peinture de la grue, merci à Marc Blondeau, président une fois, président toujours !

Acheter 4 manilles de levage pour installer les nouvelles sangles de grutage déjà achetées.

Il est aussi proposé d'installer une girouette-anémomètre sur la grue avec renvoi des mesures à la cabine afin de faciliter le positionnement des bouées de régates et la ligne de départ.

L'entretien des habitables et dériveurs a été fait un peu, mais pas assez de bras...

Gilles a bien avancé pour remettre en état le Tempest rouge, prêt à naviguer, merci. Il faudra l'assurer rapidement ainsi que les VRC.

Marquage des emplacements des sangles de grutage sur coques OK

Rangement et marquage des voiles de l'école de voile, OK

Il reste à trier les moteurs, ceux non identifiés (malgré les relances de Chantal) seront mis de côté pour être vendus en un lot d'ici la fin d'année.

Les travaux de jardinage ont été faits de temps à autres pendant l'été (merci Gilles Brandon et Hubert Plateaux) mais il faudra du monde aux journées vertes de l'automne / hiver (l'une d'elles est programmée le 21 octobre).

L'appel à volontaires fait lors du dernier comité directeur d'avril est resté presque vain...

Je propose de diffuser le compte-rendu des réunions de CD par mail car il semble que nos adhérents ne vont pas sur le site pour les lire.

3) TARIFS ET INSCRIPTIONS

Prévoir une augmentation de 5% des cotisations (suite inflation)

Prévoir modification fiche inscription incluant une mention assurance et responsabilité.

De même, il faudra afficher des panneaux indiquant que le club est sous vidéo-surveillance.

Rendre la licence obligatoire pour naviguer, en régates ou hors régates.

Prévoir de faire signer aux membres le coupon FFV qui informe de la possibilité de souscrire en complément de la licence : le rachat de franchise, RC embarcation, complémentaire pleine nature (à souscrire individuellement sur l'espace personnel FFV). Cette signature dédouane la responsabilité des dirigeants en cas de manquement.

4) RÉGATES

Organisation des **Pieds Gelés Habitables 2023** : une réunion sera spécifiquement dédiée à ce sujet et aux délais nécessaires. D'ores et déjà :

- Administratif : contact FFV, arbitrage > Philippe Roy
VNF, préfecture > Chantal
- Pratique : courses (choucroute, boissons, tartes à Carrefour / bouteilles de gaz / pain à prendre le matin même)
- Installation de la salle
- Trouver un extra pour la cuisine (le fils de Chantal ?)
- Prévoir du monde pour le service
- Prix : augmenter à 27 € ou faire payer une inscription à la régates ?

- Lots : contacter le Secours Populaire ? Ne pas oublier le Beaujolais nouveau.

Zaca : la VGA devra être aidée par le CVBM (cabine, grue). Laurent Dufort doit arbitrer.

Le club de Nogent voudrait se relancer mais n'a pas de grue pour son Vent d'Ouest : proposer un hébergement contre cotisation ?

Régate 4 C (Corsaires et Cap Corse) : Philippe Roy propose d'organiser de nouveau cette régata en 2024 ou 2025 (Mantes l'a organisée en catastrophe cette année mais ne semble pas disposé à renouveler l'année prochaine)

VRC : L'activité se met en place. Le local est fonctionnel. Jean-Paul Harmand a terminé le montage des voiliers. Jean-Étienne Plateaux a participé également et pourrait rejoindre prochainement le club dans le cadre du dispositif Pass'Sport.

Jean-Paul a fait les premiers essais et peaufiné les réglages : les voiliers fonctionnent bien. Thomas Tisseuil est venu régulièrement tirer des bords avec son voilier et les ressentis de nos membres et des promeneurs sont encourageants.

Pour la suite il faut inviter le responsable VRC Île-de-France (de Choisy) pour lui montrer nos installations et notre plan d'eau puis envisager de participer aux régates ou d'organiser des régates d'entraînement.

Nous allons faire une annonce sur le forum DF95 pour informer de l'ouverture de notre section VRC.

Il sera nécessaire d'acheter des bouées spécifiques chez Décathlon et des enceintes connectées (les départs ne se donnent à la voix, pas aux pavillons).

Penser à restaurer les pontons et couper les herbes le long du quai.

5) MOTEURS

Le président demande l'achat d'un moteur neuf (sa responsabilité est engagée en matière de sécurité). Un moteur 6CV 4 temps est suffisant (il faut le permis bateau pour conduire un 9/9 et seuls 5 membres du comité le possèdent).

Mandat est donné au président pour conclure l'achat d'un moteur Suzuki pour 1 490 € (l'entretien est possible à proximité)

Il faudra prévoir un 2^e achat en 2024.

Attention de ne pas ranger les nourrices des moteurs par terre !

6) SCI

Préparer un document sur les dépenses d'entretien des locaux afin de le présenter à la prochaine A.G. de la SCI

Dettes SCI (100,56 euros) à régulariser par la SCI ou le CVBM ?

Les locations de la salle pourraient être encaissées par la SCI (qui a maintenant un compte en propre) et servir à régler ce genre de frais.

Rappel de la décision concernant les nouveaux porteurs de parts

7) PROPOSITION CAMPING-CAR

Un membre de la brigade cynophile de la Police Nationale se propose de garder le club en y posant son camping-car une semaine sur 2.

Les avis sont partagés : une présence en semaine ne serait pas inutile mais comment gérer sa consommation en eau et électricité et que faire si la situation ne nous convenait plus au bout de quelques temps ?

Il est d'avis qu'il faut rencontrer ce monsieur avant de prendre une décision.

8) PROPOSITION DE CONVENTION AVEC LA VGA

Le Président envisage un possible partenariat avec la VGA qui dispense des cours (ce que nous ne faisons pas). Les nouveaux membres (cotisants au CVBM) qui demandent des cours pourraient aller les prendre à la VGA et ne payer que ces derniers.

9) CALENDRIER 2024 à l'étude (Philippe Roy)**10) QUESTION DIVERSE**

Jean-Luc Tissier propose de faire des prélèvements d'eau pour le compte du Port Autonome contre rémunération (Seine propre pour les J.O. !). Contacter Jacques Bodart et François Pogu à ce sujet.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après avoir convenu d'un prochain C.D. le jeudi 12 octobre à 19 heures.